



AUVERGNE-RHONE-ALPES ENTREPRISES

Lettre de consultation

Recherche un prestataire pour réaliser sur l'agence :

- La rédaction d'une PSSI dans le cadre d'un projet de mise en conformité ISO 27001
- La rédaction d'une politique de gouvernance

Date limite de réponse : 15/05/2020

Contacts : Hervé MIALON- 06 89 79 17 40 – hmialon@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

Cécile JUILLARD-JEANDEAU– 04 72 75 40 78 – cjuillard-jeandea@auvergnerhonealpes-entreprises.fr



1. Objet de la prestation

Pour accompagner le développement économique régional, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de mutualiser les forces du territoire en créant l'Agence Régionale, en lien avec les EPCI (métropoles, communautés de communes, d'agglomérations, urbaines) et les départements.

Objectif : faciliter la lisibilité de l'accompagnement des entreprises du territoire en faisant de cette agence leur point d'entrée unique. Véritable outil au service de la stratégie économique et d'innovation de la région, l'Agence Régionale simplifiera leurs démarches pour accéder aux bons dispositifs.

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises accompagne les entreprises de manière opérationnelle à tous les stades de leur développement en région et jusqu'à l'international : développement commercial, gestion active des compétences, soutien aux projets d'innovation, participation aux projets et aux financements européens et aide à l'internationalisation.

Le siège social de l'Agence est situé à Lyon. L'Agence dispose au total de 14 antennes régionales réparties actuellement sur 14 sites dans les départements de l'Ain, Allier, Haute Loire, Loire, Drôme-Ardèche, Isère, Puy de Dôme, Cantal, Paris, Rhône, Savoie (Bourget du Lac, Maurienne et Albertville) et Haute Savoie. A termes, l'Agence disposera également de 3 antennes supplémentaires sur les départements.

Dans ce contexte, l'agence a pour objectif de mieux sécuriser son système d'information en s'appuyant sur la démarche ISO 27000. Dans ce contexte, l'agence sollicite un accompagnement sur la rédaction de sa PSSI, et de sa politique de gouvernance.

2. La situation actuelle

a. L'Agence

Créée en 2017, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises regroupent aujourd'hui 130 salariés, répartis sur 14 sites. L'agence est issue de la fusion de quinze entités économiques réparties sur le territoire régional.

Chaque Antenne est rattachée au système d'information de l'Agence. Ce dernier reste toutefois distribué de façon hétérogène, chaque antenne s'appuyant sur un système informatique local, plus ou moins contraint par son environnement, sa conception historique et son contexte d'utilisation.

Ainsi, certaines Antennes sont d'ores et déjà interconnectées entre elles. D'autres antennes demeurent isolées tout en accédant aux ressources via des liaisons VPN individuelles.

Ces différences ont pu être étudiées au préalable au travers de deux actions majeures réalisées :

- La définition du périmètre SMSI
- L'analyse des risques

L'agence souhaite poursuivre son engagement sur cette démarche, et progresser sur la mise en place des fondamentaux que sont la politique de sécurité des systèmes d'information ainsi que la politique de gouvernance.

Afin de réaliser au mieux ces actions, l'Agence souhaite faire appel à un accompagnement externe pour la conduite et la réalisation de ces actions.

3. La mission du prestataire

Le prestataire devra assurer dans le respect des préconisations ISO 27001 la rédaction de la politique de sécurité des systèmes d'information ainsi que la politique de gouvernance, en tenant compte des attentes suivantes :

- Réalisation dans le respect des actions réalisées précédemment :
 - Identification du périmètre SMSI
 - Analyse des risques / Améliorations
-
- Etre force de proposition sur la mise en œuvre du traitement des risques
- Assurer la présentation des risques à la haute direction
- Planifier le traitement des risque
- Identifier le reste à faire pour la mise en œuvre d'un SMSI



En fonction des conclusions de l'analyse des risques, le prestataire pourra être sollicité afin d'assurer un accompagnement complémentaire des équipes internes dans le cadre de la mise en place de la démarche iso 27001 au sein de l'agence.

Les livrables attendus :

- Politique de sécurité du système d'information de l'Agence formalisé
- Politique de gouvernance de l'Agence formalisée

4. Déploiement de la mission

Après réception du bon de commande, la mission devra être réalisée dans un **délai de 2 mois maximum**. Une Visioconférence de lancement sera programmée dès le début de la rédaction afin d'organiser au mieux le déroulement de la mission selon la disponibilité des parties prenantes.

- Dans la mesure du possible, la rédaction et les interactions devront être réalisées à distance.
- L'ensemble de la prestation sera soumise à signature préalable d'un NDA. De ce fait, l'accès aux documents nécessaires à la réalisation de la mission devra se faire dans le respect de confidentialité imposé, sans qu'aucune copie ou conservation de donnée au-delà de la mission ne soit toléré. Un accès aux systèmes de gestion électronique de document de l'agence pourra être ouvert selon le besoin : l'accès aux documents devra toutefois se limiter aux éléments indispensables à l'exécution de la mission et feront l'objet d'un accord préalable d'un représentant de l'Agence. Il est à noter que cet accès au système d'information ne sera effectif que sous réserve de signature d'une charte informatique.
- En cas de besoin d'interaction avec le personnel de l'Agence, une information préalable devra être faite auprès du service PMO afin d'informer les équipes concernées et de minimiser l'impact sur l'activité de l'Agence. Comme l'impose le contexte sanitaire actuel, toute interaction physique ne sera au maximum remplacée par des interactions à distance via des solutions qui pourront être mise à disposition par l'Agence.

5. Candidature et analyse de l'offre

La réponse du candidat doit préciser :

- La méthodologie employée pour réaliser la mission. Le planning prévisionnel de réalisation de la prestation ainsi que les différents jalons

L'analyse du dossier s'effectuera sur les deux critères suivants :

- Prix de la prestation : 20% de la note sur 20
- Analyse fonctionnelle et technique de l'offre: 80% de la note sur 20



Prix de la prestation :

La proposition du candidat précisera :

- Le prix de la prestation globale
- Le prix de la réalisation de la documentation résultant de la prestation
- Les éléments optionnels dans le cadre de la mission proposée
- Le taux journalier moyen pour un accompagnement ponctuel sur la mise en place de la démarche iso 27001 au sein de l'agence

Le prix de base et les options devront être clairement dissociés dans la réponse sans quoi la candidature ne sera pas retenue.

L'analyse du critère prix sera réalisée de façon proportionnelle entre les candidats. Une note de 20/20 sera attribuée au candidat dont l'offre de prix est la moins disante. La note pour les autres offres sera calculée ainsi :

$$\text{Note} = (20 * \text{prix de l'offre la moins disante}) / \text{prix de l'offre.}$$

Analyse technique de l'offre :

La démarche proposée et le plan d'action associé doit prendre en compte le contexte sanitaire actuelle afin d'adapter le mode d'intervention dans le respect des mesures sanitaires que cela impose.

Une attention particulière sera portée sur la démarche globale, l'objectif étant à la fois de bénéficier du résultat de la prestation tout en permettant une mise en autonomie progressive de l'agence sur les futures révisions des livrables

Le candidat devra faire parvenir avant le 15/05/2020 12h au plus tard sa réponse sur support papier ainsi que par message électronique à l'adresse suivante :

**Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
Hervé MIALON
Immeuble Empreinte
30 Quai Perrache
69002 LYON
hmialon@arae.fr**

Le candidat devra préciser sur l'enveloppe : « offre pour la prestation » Accompagnement rédaction PSSI

6. Contact

Hervé MIALON- 06 89 79 17 40 – hmialon@auvergnerhonealpes-entreprises.fr



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Entreprises

Cécile JUILLARD-JEANDEAU – 04 72 75 40 78 – cjuillard-jeandea@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Immeuble Empreinte – 30 quai Perrache 69002 Lyon - France

Tél. : +33 (0)4 72 75 47 90 - **Fax** : +33 (0)4 72 71 32 45

E-mail : contact@auvergnerhonealpes-entreprises.fr - www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691092077 – SIRET 827 654 351 00010